

La **DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES** sollicite des candidatures pour dispenser les charges de cours suivantes dans le cadre du programme d'attestation d'études collégiales en :

### Traitement du minerai de fer (ETC.07)

Bloc 1 – 23 août au 12 novembre 2021			
Numéro	Titre	Pondération	Durée (heures)
270-MFA-SI	ANALYSE DU PROCÉDÉ DE TRANSFORMATION	2-1-2	45
270-MFB-SI	RÉSOLUTION DE PROBLÈMES DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉS AU TRAITEMENT DU MINERAI	2-2-2	60
270-MFC-SI	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	2-1-2	45
270-MFD-SI	OPÉRATION DES APPAREILS DE TRANSFERT DE MATIÈRE ET DE GAZ (MÉCANIQUE)	2-2-2	60
420-MFA-SI	ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE	1-3-3	60

Les candidat(e)s recherché(e)s doivent détenir minimalement un diplôme de premier cycle. La préférence sera accordée aux personnes qui possèdent de l'expérience de travail dans le domaine minier. Ils peuvent faire valoir une expérience de l'enseignement auprès des adultes. Enfin, ils doivent accepter et être prêts à donner leur enseignement à distance et/ou en présentiel.

Vous devez faire parvenir votre curriculum vitae complet et à jour, vos relevés de notes ainsi qu'une lettre de motivation **au plus tard le 14 mai 2021 à 16h**, à la Direction des ressources humaines, Cégep de Sept-Îles, 175, rue De La Vérendrye, Sept-Îles (Québec) G4R 5B7 ou au courriel suivant : [recrutement@cegepsi.ca](mailto:recrutement@cegepsi.ca). Le Collège ne s'engage aucunement à considérer les candidatures reçues après la date indiquée.

Le ou la candidate retenue pour la charge de cours se verra octroyé(e) un contrat d'embauche, lequel, sera honoré sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions. Advenant l'annulation ou le report d'une AEC dans son entièreté ou en partie (bloc de cours faisant l'objet d'un affichage), ledit contrat sera annulé.

Le Collège remercie les personnes qui signifieront leur intérêt en soumettant leur candidature pour ce poste, mais avise qu'il communiquera seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue de sélection.

Le Cégep de Sept-Îles adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, d'où l'importance de fournir les renseignements demandés. Les personnes handicapées peuvent être accommodées dans le processus de présélection et de sélection.